

MESURES DE GESTION CAMPAGNE COQUILLE SAINT JACQUES OCTOBRE 2020

CRPMEM de NORMANDIE

Avertissement : ce document, à valeur, pédagogique, relatif aux règles de l'utilisation de la Seine au large de la Normandie Manche Est, il ne saurait remplacer les textes auxquels il fait référence. Seules les versions issues du Journal Officiel de la République française ou de l'Union Européenne, les arrêtés préfectoraux, font foi.

Références réglementaires :

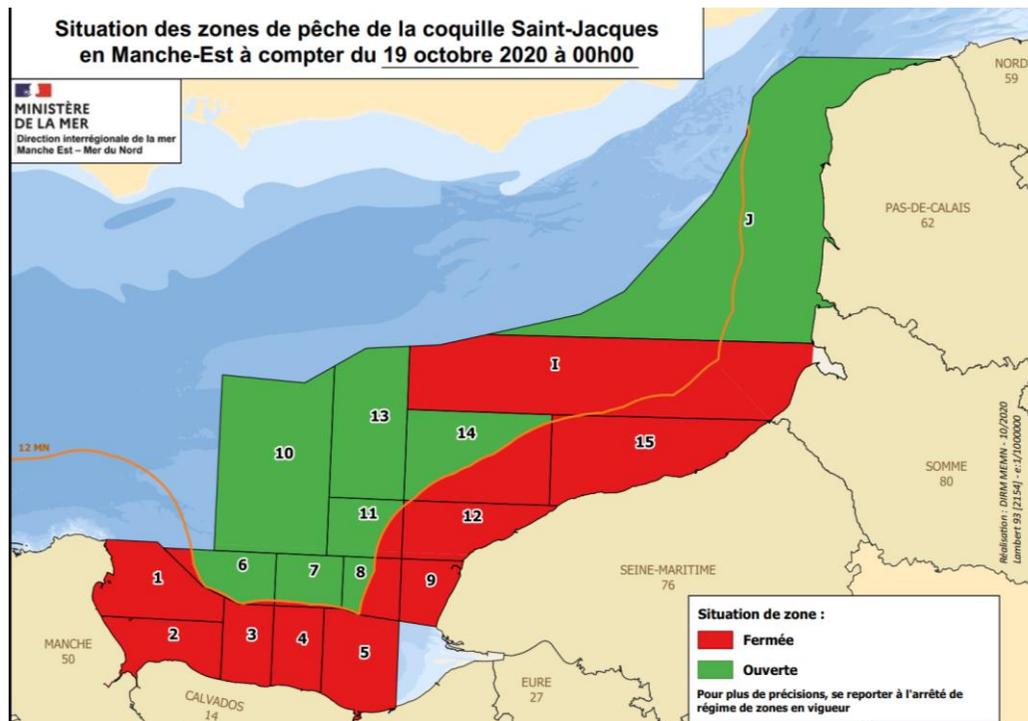
Arrêté n°175/2020 portant réglementation de la pêche à la coquille Saint Jacques dans le secteur Manche Est « Hors Baie de Seine » campagne 2020/2021

Arrêté n°176/2020 fixant les jours de pêche et le nombre de débarquements autorisés pour la pêche à la coquille Saint Jacques dans le secteur Manche Est « Hors Baie de Seine »

Arrêté 192/2020 fixant les jours de pêche et le nombre de débarquements autorisés pour la pêche à la coquille Saint Jacques dans le secteur Manche Est « hors Baie de Seine »

Arrêté n°193/2020 fixant le régime des zones de pêche de la coquille Saint Jacques dans le secteur « hors Baie de Seine » et sur le gisement classé de la Baie de Seine campagne 2020/2021.

OUVERTURE SEQUENCEE DES ZONES DE PECHE



Ouverture à partir du 19 octobre 2020 = ouverture du Proche Extérieur Baie de Seine

Attention suivi sanitaire actuel : zone I en attente de résultats

oct-20			Mesures de gestion
S40	jeudi	1	Ouverture pour 1 marée
	vendredi	2	
	samedi	3	Fermeture du week-end
	dimanche	4	
S41	lundi	5	Ouverture hors 12 milles hors box 3 quotas
	mardi	6	
	mercredi	7	
	jeudi	8	Fermeture du week-end
	vendredi	9	
	samedi	10	
	dimanche	11	
S42	lundi	12	Ouverture hors 12 milles, hors box 3 quotas
	mardi	13	
	mercredi	14	
	jeudi	15	
	vendredi	16	Fermeture du week-end
	samedi	17	
	dimanche	18	
S43	lundi	19	Ouverture du Proche Extérieur hors 12 milles 3 quotas Ouverture du lundi 00h au jeudi minuit
	mardi	20	
	mercredi	21	
	jeudi	22	
	vendredi	23	Fermeture du week-end
	samedi	24	
	dimanche	25	
S44	lundi	26	Ouverture du Proche Extérieur hors 12 milles 3 quotas Ouverture du lundi 00h au jeudi minuit
	mardi	27	
	mercredi	28	
	jeudi	29	
	vendredi	30	Fermeture du week-end
	samedi	31	
	dimanche	1er	